

Centre Pedro-Arrupe
La Compagnie de Jésus
Port-au-Prince, Haïti

Bulletin de Liaison



Vol XIV , no 1

Mars 2009

50 gourdes

Table des matières

Le Procès de Jésus

Jean 18, 28 à 19, 16a

par André Charbonneau s.j page 3

Le trésor et la perle

par Nil Guillemette s.j.....page 25

Conseil de rédaction

André Charbonneau s.j.

Donald Maldari s.j.

Gilles Beauchemin s.j.

Rédaction

Centre Pedro-Arrupe,

CP 1710

HT 6110 Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Téléphone: (509) 2245-3132

Courriel: gillesbeaucheminsj@hotmail.com

Site Internet:<http://liaison.lemoyne.edu>

Les articles des numéros antérieurs sont
accessibles à ce site Internet

Le Procès de Jésus¹
(Jean 18, 28 à 19, 16a)
par André Charbonneau s.j.

Je propose à votre contemplation, pendant les Jours Saints, **le Procès de Jésus dans l'évangile de saint Jean**. Je vous souhaite de découvrir toute la richesse de révélation cachée dans ce récit.

C'est le texte de Jean que vous devez contempler, vous ne devez pas le quitter des yeux. C'est lui qui doit devenir vivant en vous et vous inspirer. Le commentaire n'est là que pour vous aider à revivre un événement qui ne cessera jamais de vous concerner.

**

1^{ère} scène : 18, 28-32

- v.28 Alors ils mènent Jésus de chez Caïphe *au prétoire*. a)
C'était *le matin*.
Eux-mêmes n'entrèrent pas *dans le prétoire*,
pour ne pas se souiller
mais pour pouvoir manger *la Pâque*
- v.29 Pilate sortit donc **au-dehors**, vers eux, et *il dit* : b)
«Quelle accusation portez-vous contre cet homme?»
- v.30 Ils répondirent et lui *dirent* :
«Si ce n'était pas un *malfaiteur*,
nous ne te l'aurions pas *livré*.»
- v.30 Pilate leur *dit* : b')
«Prenez-le, vous,
et jugez-le selon votre Loi.»
Les Juifs lui *dirent* :
«Il ne nous est *pas permis de mettre quelqu'un à mort*.»
- v.32 afin que s'accomplît la parole qu'*avait dite* Jésus a')
signifiant de *quelle mort* il devait mourir.

Remarques sur la structure du texte

La structure met en parallèle (a – a') le lieu du procès, le «*prétoire*» (bis), et la réalisation du grand jugement annoncé par Jésus (12, 31-32).

Au centre (b – b'), deux réalités complémentaires : le motif d'accusation (Jésus livré comme *malfaiteur*) et la juridiction requise pour juger un tel cas (pouvoir mettre quelqu'un à mort).

Jean oppose ce que Pilate et les Juifs ont dit (4 mentions) à la parole que Jésus «*avait dite*». Les paroles de Pilate et des Juifs sont au service de ce que Jésus a annoncé. C'est Jésus qui mènent les événements.

¹)Bulletin de Liaison, Vol XIV, no 1, mars 2009, p 3-25. Centre Pedro Arrupe, La Compagnie de Jésus, Port-au-Prince, Haïti

Au v. 28, Jean situe l'événement dans le lieu (le prétoire) et le temps (le matin, à l'époque de la Pâque). À la septième scène, Jean insistera à nouveau sur les circonstances de lieu et de temps.

Au v. 30, les Juifs ont «livré» Jésus. Dans le récit du procès, deux pouvoirs s'affrontent au sujet de Jésus : les Juifs veulent «livrer» et Pilate veut «relâcher». On retrouve cinq fois le verbe «livrer» (18, 30.35.36; 19, 11.16) et cinq fois le verbe «relâcher» (18, 39(bis); 19, 10.12(bis)). Mais l'action de «livrer» l'emporte : elle forme comme une inclusion (18, 30; 19, 16a). Les efforts de Pilate ne réussiront pas à s'imposer face au vouloir des Juifs.

Au v. 32, la scène se termine par une parole d'accomplissement. «Signifiant de quelle mort il devait mourir» (Jn 12, 33) : Jean indique, d'une manière voilée, que c'est ici que commence l'intronisation royale de Jésus.

Le procès romain

Autant les interventions de Pilate sont claires, autant les réactions juives sont fuyantes. Au motif d'accusation réclamé par Pilate, les Juifs n'avancent que le vague crime de «malfaiteur» (kakon poiôn).

Devant le motif d'accusation porté par les Juifs, Pilate reconnaît qu'ils ont le pouvoir de juger Jésus et il invite les Juifs à faire eux-mêmes le procès de Jésus selon leur Loi.

Pour juger Jésus, les Juifs avouent qu'ils doivent passer par l'autorité romaine, parce que la Loi romaine ne leur donne pas le pouvoir «de mettre quelqu'un à mort» (18, 31).

Dans cette scène, on s'est entendu sur la question de la juridiction : c'est Pilate qui doit juger. Mais le véritable motif d'accusation demeure encore secret : il est enveloppé dans le mot «malfaiteur». Le procès romain peut maintenant se dérouler.

Dans ce jugement, le «faire» de Jésus doit être examiné et jugé. Pour les Juifs, Jésus est un «**malfaiteur**» (kakon poiôn). Cette accusation rebondira sous forme de question dans la seconde scène : «Qu'as-tu fait?» (18, 35). Dans les cinquième et septième scènes, les Juifs préciseront le motif d'accusation : «Il s'est fait Fils de Dieu» (19, 7) et «Quiconque se fait roi...» (19,12). Le verbe «faire» a beaucoup d'importance : dans le procès romain, on insiste sur ce que Jésus a fait (de mal). Mystérieusement, c'est à partir de ce que Jésus a fait qu'on peut découvrir son identité.

Le procès romain, lu à la lumière de la foi du disciple

Jean veut montrer comment, à travers le jeu des pouvoirs humains, la parole puissante de Jésus se réalise. C'est la pointe de la première scène (v. 32).

Quand Jean écrit : «Ils mènent (agôsin) Jésus» chez Pilate, on a là la dimension visible, mais partielle, de la réalité. De fait, c'est librement que Jésus se rend chez Pilate : «Levez-vous, partons (agômen) d'ici» (14, 31). Le Jésus de Jean demeure libre pendant sa Passion.

Le texte insiste à deux reprises sur le lieu : le «prétoire» (v. 28). C'est le lieu du jugement. Mais, pour Jean, c'est aussi le lieu du grand jugement et de la grande victoire de Jésus sur tous ses ennemis : «C'est

maintenant le jugement de ce monde; maintenant le Prince de ce monde va être jeté dehors; et moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi» (12, 31-32; 18,32). Le v. 18, 32 renvoie à la troisième annonce de la Passion (12, 31-32). Jean indique que la parole de Jésus se réalise : le procès romain conduira Jésus à la mort en croix, qui, aux yeux de la foi, devient une élévation royale grâce au procès où se déroule mystérieusement l'intronisation royale de Jésus. C'est la grande fresque du procès qui donne sens à la croix de Jésus.

Jean précise aussi le moment : «C'était le matin» (v. 28). Cet adverbe de temps ne reviendra qu'une autre fois dans l'évangile : le matin de la Résurrection (20, 1). Avec le jugement qui va bientôt commencer, c'est déjà la Pâque qui commence à luire : il y a unité entre la Passion et la Résurrection. La gloire se révèle déjà au moment où le procès va commencer.

Dans le récit du procès, le thème de la «Pâque» reviendra à la troisième scène (18, 39) ainsi qu'à la dernière scène (19, 14); tout le procès est illuminé par le thème de la libération pascale.

Pour le disciple, l'expression «cet homme» (v. 29), dans la bouche de Pilate, est chargée de sens. On rencontre trois fois l'expression, elle est toujours employée dans un contexte de jugement (9, 16.24; 11, 47). L'expression «cet homme» a toujours un sens péjoratif : c'est l'homme coupable.

L'accusation de Jésus comme «malfaiteur» semble bien nous renvoyer au contexte de la résurrection de Lazare. Jésus est «malfaiteur» à cause de l'interprétation que l'on donne de ses signes : « Que faisons-nous? ... cet homme fait (poiei) beaucoup de signes», disent les grands prêtres et les Pharisiens (11,47).

**

2^{ème} scène : 18, 33-38a

- v.33 Alors Pilate **entra** de nouveau dans le prétoire; a)
il appela Jésus et dit :
«*Tu es le roi des Juifs?*»
- v.34 Jésus répondit : b)
«*Dis-tu cela de toi-même
ou d'autres te l'ont-ils dit de moi?*»
- v.35 Pilate répondit : c)
«Est-ce que je suis Juif, moi?
Ta nation et les grands prêtres t'ont livré à moi.
Qu'as-tu fait?»
- v.36 Jésus répondit : d)
«*Mon royaume n'est pas de ce monde.
Si mon royaume était de ce monde,
mes gens auraient combattu
pour que je ne sois pas livré aux Juifs.
Mais mon royaume n'est pas d'ici.*»
- v.37 Pilate lui dit : a')
«**Donc tu es roi?**»
- Jésus répondit : b')
«*Tu dis que je suis roi :*
je suis né pour cela d')
et je suis venu dans le monde pour cela :
pour rendre témoignage à la vérité.
Quiconque est de la vérité

Écoute ma voix.»

v.38a Pilate lui dit :

c')

«Qu'est-ce que la vérité?»

Remarques sur le texte

Dans cette scène, Pilate pose deux questions concernant la royauté de Jésus (a – a'). À ces questions, Jésus réagit en insistant sur le «dire» (legein) de Pilate (b – b'). On peut deviner un certain mécontentement dans la section c – c'. Pilate voudrait dans son enquête s'en tenir aux faits : «Qu'as-tu fait? (v. 35). Mais la question qui clôt le dialogue (v. 38a) manifeste que Jésus n'a pas collaboré pleinement à l'enquête : «Qu'est-ce que la vérité?»

Dans ses longues réponses (d – d'), Jésus n'entre pas dans la perspective de Pilate. Pour comprendre en profondeur ce que Jésus «**as fait**», il faut parler de son «royaume» ainsi que du motif de sa venue : le «royaume» de Jésus n'est «pas de ce monde» et Jésus est «venu dans le monde pour» apporter la «vérité».

Le texte met bien en évidence le rôle de juge de Pilate : chaque fois que Pilate intervient (4 fois), c'est pour poser une question. Les questions posées par Pilate reçoivent une réponse dans les paroles de Jésus. Jean introduit les trois réponses de Jésus par le verbe «répondre», mais les réponses demeurent mystérieuses.

Le procès romain, ainsi que la lecture de foi

Pilate dit à Jésus : «Tu es le roi des Juifs?» (v. 33). On a là l'accusation qui, pour Pilate, se cachait sous le mot «malfaiteur» (v. 30). Dans l'évangile de Jean, le titre «roi» est appliqué quinze fois à Jésus. Pour lui, il n'y a que Jésus qui soit appelé «roi», sauf à 19, 15, où les Juifs font leur option en faveur de César. Pour Jean, il n'y a que Jésus qui soit roi, à moins qu'on le rejette.

Pendant le procès, Pilate insiste à quatre reprises sur le lien qui unit la royauté de Jésus au monde juif : «Tu es le roi des Juifs?» (18, 33); «Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs? (18, 39); «Voici **votre** roi» (19, 14); «Crucifierai-je **votre** roi?» (19, 15). Par ailleurs Jésus, chez Jean, en dehors du récit de la Passion, n'est jamais appelé «Juif», sauf une fois, par la samaritaine (4, 9). Lors de cet entretien, Jésus ne rejette pas ce titre, bien au contraire, c'est l'endroit où Jésus révèle que «le salut vient des Juifs» (4, 22).

Si Jean insiste dans le récit du procès sur le titre «roi des Juifs» et sur la présence juive (18, 31.33.35.36.38.39; 19, 3.7.12.14), c'est parce que pour Jean la Passion c'est le moment du salut et c'est aussi le moment où Israël devrait reconnaître son roi.

Au v. 34, il est étonnant que Jésus pose une question. Dans un procès, c'est le juge et non l'accusé qui questionne. Pour Jean, Jésus est le véritable juge dans ce procès. Si Jésus demande : «Dis-tu cela de toi-même ou d'autres te l'ont-ils dit de moi?», c'est que la question est importante. Le mot «roi» comporte plusieurs sens : il peut avoir un sens politique, un sens à la fois politique et religieux et enfin, pour Jésus, il est porteur d'une nouvelle signification.

Pilate n'est pas intéressé de discuter le point de vue de Jésus. Ce qui l'intéresse, ce sont les faits, car un juge enquête sur des faits : «Qu'as-tu fait?» (v. 35b).

À partir de la réponse de Jésus, au v. 36, Pilate peut saisir que le royaume de Jésus ne constitue pas un danger pour la stabilité de l'État. Jésus affirme à deux reprises que son royaume n'a pas son origine en ce monde : «Mon royaume n'est pas de ce monde ... mon royaume n'est pas d'ici». La réponse de Jésus demeure énigmatique : il ne dit pas ce qu'est son royaume, mais ce qu'il n'est pas. Toutefois Jésus semble vouloir nous guider vers une intelligence plus profonde du mystère en renvoyant à l'épisode de l'arrestation : «Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux Juifs» (v. 36). C'est là que Jésus a été livré aux Juifs. Que s'est-il donc passé au Jardin? Au jardin, alors que Judas livre Jésus, Jésus se manifeste comme celui qui possède la puissance de Dieu. «Je Suis» (18. 5.6.8), par sa parole, renverse ses ennemis (v. 6) et renvoie ses disciples vivants (v. 8). Par sa parole puissante, Jésus se manifeste comme celui qui combat à la manière de Dieu (Ps 56, 8-10; 27, 1-3), comme celui en qui se laisse voir l'agir salvifique de Dieu. Pour Jean, ce qui se passe au jardin symbolise un renversement de pouvoir. Quand Jésus renverse ses ennemis, c'est le Prince de ce monde qui est renversé, «le drame qui se joue est en définitive une lutte entre Satan et «Je Suis», entre Satan et «Dieu» (Boismard-Lamouille). Au jardin, au moment de l'arrestation, un nouveau roi et un nouveau royaume commencent à apparaître.

Pilate dit à Jésus : «Donc tu es roi?» (v. 37a). Jésus a parlé de son «royaume» à trois reprises, mais d'un royaume qui «n'est pas de ce monde ... pas d'ici». Pour Pilate, Jésus est donc d'une certaine manière «roi». On doit remarquer que cette question de Pilate est plus large que la première : on n'y retrouve pas le mot «juif».

Jésus va maintenant indiquer à Pilate (v. 37) à quelle profondeur se situe le lien entre lui et ses disciples, dans son royaume.

Jésus précise d'abord le fondement de sa royauté : «Je suis né pour cela et je suis venu dans le monde pour cela : pour rendre témoignage à la vérité» (v. 37). Quand Jésus rend «témoignage à la vérité», comme toujours chez Jean, «la vérité en vient à désigner en fait la révélation du mystère de Jésus»; «la vie humaine de Jésus, son attitude filiale, sa soumission envers le Père, sont la traduction et l'image, au plan de l'histoire, du rapport transcendant et intra-divin entre le Fils et le Père. Pour Jean, la vérité est ce dévoilement de la vie profonde de Jésus; elle est la transparence et la gloire de Jésus; elle est, dans l'homme Jésus, l'éclat de la présence du Fils et du Père». (I. de la Potterie, *La Vérité dans Saint Jean*, p. 105; p. 1011-1012).

Jésus décrit ensuite le portrait du véritable disciple. Ce qui le caractérise, c'est son obéissance : il «écoute la voix» de Jésus. Quant à la formule «être de la vérité», elle précise la «condition de ... l'obéissance envers lui». Celui qui «est de la vérité», c'est celui qui se laisse «diriger habituellement par la vérité de Jésus» ou par l'agir filial de Jésus.

Ce qui est implicite dans ce langage, c'est que Jésus se présente comme celui qui apporte la Loi nouvelle : «Car la Loi fut donnée par Moïse; la grâce et la vérité sont venues par Jésus Christ» (1, 17). Cette Loi nouvelle, c'est une personne, c'est le «Fils unique plein de grâce et de vérité» (1, 14), c'est Jésus «vérité» (14, 6).

Jésus décrit le disciple comme celui qui dans son comportement se nourrit de la révélation de Jésus ou comme celui en qui se continue le comportement filial. La vie à l'intérieur du royaume n'est donc pas de ce monde. Le disciple, comme Jésus, tire de la volonté du Père la source de son agir filial.

Pilate a voulu se maintenir sur le terrain des faits, seul langage valable pour lui. Aussi n'a-t-il rien compris au langage de Jésus et il coupe le dialogue en laissant en suspens le problème de la vérité : «Qu'est-ce que la vérité?» (v. 38a).

**

3^{ème} scène : 18, 38b-40

- v.38b Et, sur ce mot, **il sortit** de nouveau et alla vers les Juifs. a)
Et il leur dit :
«Je ne trouve en lui aucun motif de condamnation.
- v.39 Mais c'est pour vous une coutume b)
que je vous relâche quelqu'un à la Pâque.
Voulez-vous
que je vous relâche le roi des Juifs?»
- v.40 Alors ils vocifèrent de nouveau, disant : b')
«Pas lui,
mais Barabbas!»
Or Barabbas était un brigand. a')

Remarques sur le texte

Le parallélisme de la section a - a' fait bien ressortir ce que la scène a d'odieux : à l'innocent, on a préféré le coupable. Le dialogue entre Pilate et les Juifs (b – b') manifeste une forte opposition. Au désir que Pilate a de «relâcher» Jésus, s'oppose l'action de «vociférer» des Juifs, qui exigent la libération de Barabbas.

Lien entre la première et la troisième scène. Pour la seconde fois, Jean précise le moment : le temps de la Pâque (18, 28.39). En relation avec la Pâque, Jean rappelle la coutume de «relâcher» (bis) quelqu'un. Le thème de la libération se rattache intimement à l'événement de la Pâque. Selon R.E. Brown, «cette amnistie convient au thème général de la libération d'Égypte qui caractérise la Pâque».

Liens entre la deuxième et la troisième scène. La seconde scène se terminait par la question de Pilate : «Qu'est-ce que la vérité?» (18, 38a). En introduisant la troisième scène par l'expression «sur ce mot» (v. 38b), Jean manifeste que le thème de la «vérité», même s'il n'est pas repris explicitement, a de l'importance pour l'interprétation de la troisième scène. Dans la deuxième scène, Pilate posait la question de l'identité de Jésus : «Tu es le roi des Juifs?» (18, 33). Dans la troisième scène, Pilate affirme maintenant que Jésus est le roi des Juifs : «Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs?» (18, 39).

Le procès romain

La décision juive de mettre Jésus à mort (18, 31) est maintenant compromise, puisqu'il n'y a pas de «motif de condamnation» (18, 38b). Ce jugement de Pilate s'appuie sur le dialogue avec Jésus. Même si la royauté de Jésus par «la vérité» peut poser question, Pilate ne voit pas que ce genre de royauté soit une menace sérieuse pour la stabilité de l'État et qu'elle doive conduire à une condamnation à mort. Ce jugement de Pilate devrait normalement être suivi d'une libération de Jésus. Mais, au lieu de la libération de Jésus, on a une question : «Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs?» (v. 39). L'hypothèse de la libération de Jésus est vite écartée : les Juifs proposent une alternative, Barabbas. Jésus demeure «livré». Si les Juifs n'ont pas l'autorité de mettre Jésus à mort, il leur est maintenant donné l'autorité («voulez-vous...») de maintenir Jésus en état d'arrestation. Cette autorité reconnue, les Juifs ne la lâcheront pas jusqu'à ce qu'ils aient trouvé

un motif de condamnation valable pour Pilate. Pilate se trouve donc maintenant dans l'impossibilité de relâcher Jésus. Dans la scène centrale, Pilate tentera, par un compromis, de trouver une solution.

Le procès romain vu à la lumière de la foi du disciple

La fête de la Pâque rappelle la grande libération d'Égypte et elle est d'une certaine manière réactualisée symboliquement dans la libération d'un prisonnier. Pilate, représentant de l'autorité romaine, a le pouvoir de «relâcher» (apoluô) un prisonnier en ce temps de Pâque. Mais le choix qu'il a fait de Jésus n'est pas retenu, on préfère relâcher Barabbas, un brigand.

La scène ne manque pas de profondeur. Comme souvent chez Jean, les personnages ignorent totalement ce qui se passe : ici, on ignore que le véritable libérateur est présent au prétoire, celui qui réalise la véritable libération d'Israël. Le personnage de Jésus s'efface tellement qu'on a presque l'impression qu'il est absent de la scène : on le nomme seulement avec le titre, «le roi des Juifs». Celui qu'on ne relâche pas, c'est lui qui libère : «Le Fils vous libère» (eleutherôsèi) (Jn 8,36), ou, pour dire les choses d'une autre manière, «la vérité vous fera libres» (eleutherôsei) (Jn 8, 32). La Vérité, c'est Jésus, «Je suis ... la Vérité » (Jn 13,6), et Jésus libère par sa Passion : «C'est maintenant le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde va être jeté bas; et moi, élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi.» 'Il signifiait par là de quelle mort il allait mourir' (Jn 12, 31-33).

Ordinairement, Jean ne laisse pas sans réponse une question. Pilate a demandé : «Qu'est-ce que la vérité?» La troisième scène apporte une réponse : la vérité, dans le contexte du procès, c'est la grande révélation du Père faite à travers la Passion de Jésus qui apporte la grande libération, accomplissement amoureux de la première Pâque. Jésus, qui va irrémédiablement vers la croix, est le libérateur. C'est la grande Pâque de l'histoire, la véritable.

**

4^{ème} scène : 19, 1-3

- v.1 Pilate prit alors Jésus a)
et le fit flageller.
- v.2 Et les soldats, tressant une couronne avec des épines, a')
*la lui posèrent sur la tête,
et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre;*
- v.3 *et ils s'avançaient vers lui*
et disaient : «Salut, roi des Juifs!»
Et ils lui donnaient des coups.

Remarques sur le texte

Jean a voulu mettre en évidence la violence exercée sur la personne de Jésus. Pilate «le fit flageller» et les soldats «lui donnaient des coups» (19, 1.3). Ces deux actions violentes viennent à la dernière place dans l'énumération des actions de Pilate et des soldats.

Pour décrire l'agir des soldats, Jean a utilisé cinq verbes à modes personnels, rattachés les uns aux autres par la conjonction «et». Cette coordination donne au récit une impression de grande solennité. Au

centre de cette énumération, on doit remarquer que Jean a placé le mouvement des soldats vers Jésus : «et ils s'avançaient vers lui» (19, 3). Tout le poids de la scène porte sur l'action des soldats.

Contrairement aux autres scènes, Jean ne précise pas le lieu de la scène. La scène a son originalité propre. Elle se situe au milieu de la construction concentrique.

Le procès romain

Par rapport au procès, on a un temps d'arrêt. Pilate ne discute pas avec les Juifs et il ne reçoit pas la révélation de Jésus. On est ici au centre du procès.

On extériorise dans le vêtement royal, ce qui fait l'objet de tout le procès : la royauté de Jésus. C'est comme si le vêtement royal se fixait sur le corps de Jésus flagellé : il ne lui sera pas enlevé.

Non seulement Jésus est revêtu des vêtements royaux, mais les soldats jouent le jeu de la reconnaissance de la royauté de Jésus. C'est le sommet de l'ironie.

«Et ils s'avançaient vers lui» lu à la lumière de la foi du disciple

Dans cette scène de comédie, le disciple fait une lecture de foi. Jésus couronné d'épines et revêtu d'un manteau pourpre porte pour la première fois les insignes royaux : «On y montre les symboles extérieurs de la royauté universelle qui appartiennent au Christ» (de la Potterie).

B.F. Westcott a été frappé par l'imparfait, «ils s'avançaient vers lui» : c'est comme si on avait une cérémonie où chacun des soldats à tour de rôle vient rendre hommage à Jésus. De fait, pour le disciple, cette expression est chargée de sens : on la retrouve régulièrement chez Jean pour exprimer l'option de foi. Pour Jean, «aller vers Jésus», c'est aller à Jésus dans la foi, c'est croire en Jésus. C'est l'expression technique pour signifier que quelqu'un a découvert à travers la chair de Jésus la «gloire» qui se cache et qui en même temps se révèle. Lue par le disciple, la scène décrit sa démarche de foi : il s'avance vers Jésus couronné d'épines et revêtu du manteau pourpre et il le salue comme son roi, comme le seul porteur de libération. C'est le premier moment de la glorification de Jésus : à travers l'humiliation de Jésus, le disciple, par la foi, perçoit la gloire de Jésus.

**

5^{ème} scène : 19, 4-8

- v.4 De nouveau, Pilate **sortit dehors** et leur dit : a)
(1)« Voyez, je vous l'amène **dehors**,
(2) pour que vous sachiez
(3)que *je ne trouve en lui aucun motif de condamnation.*»
- v.5 Jésus **sortit donc dehors**, portant b)
(1) la couronne d'épines
(2) et le manteau pourpre;
et Pilate leur dit c)
(1)«Voici l'homme!»
- v.6 Lorsqu'ils le virent, les grands prêtres et les gardes

- | | |
|--|-----|
| vociférèrent, disant : | b') |
| (1)« Crucifie-le! | |
| (2)Crucifie-le!» | |
| Pilate leur dit : | a') |
| (1)«Prenez-le, vous, | |
| (2)et crucifiez-le : | |
| (3)car moi, <i>je ne trouve pas en lui de motif de condamnation.</i> | |
| v.7 Les Juifs lui répliquèrent: | d) |
| «Nous avons une Loi | |
| et d'après cette Loi il doit mourir, | |
| parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.» | |
| v.8 Lorsque Pilate entendit cette parole, | d') |
| il fut encore plus effrayé. | |

Remarques sur le texte Structure de la cinquième scène

Les trois premiers versets de cette scène (19, 4-6) forment un tout. Pilate intervient trois fois (a – c – a') : «aucun motif de condamnation» - «Voici l'homme!» - «pas en lui de motif de condamnation». Jésus ne parle pas, mais les vêtements qu'il porte sont, dans le contexte, un langage extrêmement provoquant pour les grands prêtres et les gardes (b – b').

À la proclamation de non culpabilité prononcée deux fois par Pilate, les Juifs opposent un grave motif de culpabilité (d) : «il s'est fait Fils de Dieu» (v. 7). Pour un tel motif, la Loi juive (bis) stipule la peine de mort. Ce motif d'accusation impressionne profondément Pilate (d'). Le véritable motif d'accusation, qui était resté secret jusqu'ici, permet donc de relancer le procès.

Le procès romain

Dans cette scène, l'intention de Pilate est bien claire : ici doit se terminer le procès. À deux reprises, Pilate affirme que Jésus est innocent (19, 4.6). La répétition de la formule «Prenez-le, vous, et... » (18, 31 et 19, 6) indique avec fermeté qu'ici le mouvement du procès doit s'arrêter.

Mais, dans la première scène, Pilate a reconnu que la Loi juive avait force de Loi : «Prenez-le, vous, et jugez-le selon votre Loi» (18, 31). Maintenant les Juifs demandent à Pilate de tenir compte de la Loi juive. La reconnaissance de la Loi juive liée au grave motif d'accusation («il s'est fait Fils de Dieu»), resté secret jusqu'ici, devient l'argument qui permet au procès romain de continuer.

La scène de l'*Ecce Homo* lue à la lumière de la foi du disciple

Chez Jean, on ne rencontre que deux autres fois la forme «l'homme» (ho anthrôpos) attribuée à Jésus (5, 12; 9, 11). Le titre «l'homme» se trouve dans deux contextes de signes, la guérison du paralytique et la guérison de l'aveugle-né. Jésus est «l'homme» des signes. Son agir pose nécessairement la question de son identité.

Le titre «l'homme», dans le contexte des deux guérisons, est relié au titre «Fils de l'homme» (5,27; 9, 35) qui révèle la fonction de juge que détient Jésus : « [Le Père] l'a constitué souverain juge parce qu'il est Fils de l'homme» (5, 27) et «c'est pour un discernement (eis krima) que je suis venu en ce monde» (9, 39).

Pour Jean, Jésus est le souverain juge et c'est devant «l'homme» Jésus que tout homme doit prendre une option.

C'est sur une réaction de Pilate que Jean ferme la cinquième scène : «il fut encore plus effrayé» (19, 8). Le verbe phobeomai, dans le contexte de révélation de la personnalité transcendante de Jésus («Fils de Dieu»), est porteur d'un sens religieux et prépare la question de Pilate à la scène suivante.

**

6^{ème} scène : 19, 9-11

- v.9 **Il entra de nouveau** dans le prétoire et dit à Jésus : a)
«D'où es-tu?»
Mais Jésus ne lui donna pas de réponse. b)
- v.10 Pilate lui dit donc : a')
«Tu ne me parles pas?
Ne sais-tu pas
Que j'ai pouvoir de te relâcher
Et que j'ai pouvoir de te crucifier?»
- v.11 Jésus lui répondit : b')
«Tu n'aurais aucun pouvoir contre moi,
si cela ne t'avait pas été donné d'en haut;
c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi
a un plus grand péché.»

Remarques sur le texte

La structure met en opposition le silence (a – b) et la parole de révélation de Jésus (a' – b'). Dans cette scène, Jean insiste spécialement sur le «pouvoir» de Pilate. Ce mot revient deux fois dans la bouche de Pilate et une fois dans la bouche de Jésus.

Quand Jésus parle de «celui qui m'a livré à toi» (v. 11), de qui s'agit-il? Nous croyons qu'une lecture attentive du texte permet de découvrir le personnage visé. Quand Jésus dit : «mes gens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux Juifs» (18, 36), il renvoie au contexte de l'arrestation. Il est clair, dans ce contexte, que c'est Judas qui livre Jésus (18, 2.5). Mais, dans le contexte du procès, c'est Caïphe qui livre Jésus à Pilate (18, 28). Quand Jésus dit : «celui qui m'a livré à toi a un plus grand péché» (v. 11), il s'agit d'un péché plus grand du côté de l'autorité juive que du côté de l'autorité romaine. Jésus compare le péché de ceux qui ont une autorité.

Le procès romain et sa lecture de foi

Quand Pilate demande à Jésus «D'où es-tu?» (v. 9), il veut connaître quelle est sa «mystérieuse origine» (de la Potterie). Cette question de l'origine de Jésus a beaucoup d'importance dans l'évangile de Jean. C'est uniquement à travers les signes de Jésus que la question s'éclaire : «C'est bien là l'étonnant : que vous ne sachiez pas **d'où il est**, et qu'il m'ait ouvert les yeux» (9, 30). C'est à travers l'agir de Jésus que l'on peut faire l'expérience de son origine transcendante. On comprend le silence de Jésus devant la question de Pilate.

Pilate en revient à son rôle de juge et en appelle à son autorité. Il est juge et le pouvoir attaché à cette fonction comporte une double dimension : celle de «relâcher» et celle de «crucifier» Jésus.

Jésus va apporter à Pilate la révélation qu'il a implicitement demandée (emoi ou laleis) : Jésus va se manifester comme celui qui «sait», comme celui qui peut révéler (lalein) les secrets de Dieu et, aussi, comme le souverain juge du cœur de l'homme.

Jésus révèle à Pilate que, de fait, son «pouvoir» est au service d'un autre «pouvoir». Le pouvoir qui a été «donné d'en haut» (v. 11) à Pilate est au service de la puissance salvifique de Dieu. Mais, Pilate ne doit pas conclure de là qu'il n'a aucune responsabilité : son péché apparaîtra clairement à la septième scène. Lorsque les Juifs menaceront ses intérêts, c'est alors que le pouvoir de Pilate se changera en un «pouvoir contre» Jésus.

Il nous semble possible d'éclairer la nature du péché «plus grand» (v. 11) de Caïphe. Jésus, pendant son ministère, s'est présenté comme «l'homme» qui par ses signes pose une question. Les signes de Jésus sont perçus comme une menace par les grands prêtres et les Pharisiens : «Que faisons-nous, disaient-ils, cet homme fait beaucoup de signes...» (11, 47). Caïphe a refusé de se poser la question de l'identité de celui qui fait des signes. Les intérêts empêchent Caïphe de se poser les bonnes questions sur les signes de Jésus. Caïphe connaît la Loi, mais il ne l'a pas intériorisée, elle n'est pas devenue pour lui le lieu de sa recherche de la volonté de Dieu. La connaissance qu'il a de la Loi, lui permet de servir ses propres intérêts. Ici, on est loin de la manière d'agir du disciple : le monde des intérêts dicte les options.

**

7^{ème} scène : 19, 12-16a

- v.12 Dès lors Pilate cherchait à le relâcher. a)
Mais les Juifs vociférèrent, disant :
«Si tu le relâches,
tu n'es pas ami de César :
quiconque se fait roi,
s'oppose à César.»
- v.13 Pilate, entendant ces paroles, b)
Amena Jésus **dehors**
Et le fit asseoir au tribunal,
En un lieu dit le Dallage,
En hébreu Gabbatha.
- v.14 Or c'était la Préparation de la Pâque;
C'était vers la sixième heure.
Il dit aux Juifs :
«Voici votre roi.»
- v.15 Eux vociférèrent : b')
«À mort!
À mort!
Crucifie-le!»
Pilate leur dit :
«Crucifierai-je votre roi?»
Les grands prêtres répondirent :
«Nous n'avons de roi que César!»
- v.16a Alors il le leur livra pour être crucifié. a')

Remarques sur le texte

Structure. Face à César, Jésus qui «se fait» roi devient une menace pour Pilate. Face à César, Jésus qui est intronisé «roi des Juifs» devient une menace pour les Juifs (a – b). Une option s'impose. Les Juifs rejettent Jésus et optent explicitement pour César, tandis que Pilate livre Jésus et opte implicitement pour César (b' – a').

Par rapport à la première scène, on a ici une inclusion. La démarche entreprise par les Juifs a réussi : ils ont «livré» (18, 30) Jésus à Pilate pour qu'il soit mis à mort (18, 31). Maintenant, après un long et difficile procès, Jésus est livré «pour être crucifié» (19, 16a).

Dans la troisième scène, Pilate a laissé aux Juifs le pouvoir de maintenir Jésus en état d'arrestation. Ce pouvoir se transforme, dans la septième scène, en menace : «Si tu le relâches, tu n'est pas ami de César» (v. 12).

Par rapport à la cinquième scène, la septième scène marque un progrès. Celui qui était présenté à la foule revêtu des vêtements royaux, est maintenant intronisé comme roi : «Voici votre roi» (v. 14). C'est la fin du processus d'intronisation.

Dans le procès, Pilate et les Juifs ont procédé un peu par essais et erreurs. Dans la septième scène, tous les mécanismes sont maintenant mûrs pour le dénouement. C'est la scène des options et tout va se jouer autour de la royauté de Jésus qui a été au centre du procès. Cette royauté de Jésus est devenu un explosif à la fois pour Pilate et pour les Juifs.

Le procès romain

Les Juifs ont enfin trouvé le motif qui va conduire Jésus à la mort. Puisque le motif religieux n'est pas un motif valable pour Pilate, les intérêts de Pilate («tu n'es pas ami de César») deviennent un langage que Pilate comprend, mais qui déclenche en lui une réaction qui a pour effet que les Juifs aussi sont pris au piège. Dans une scène solennelle, Pilate fait sortir Jésus, **le fait asseoir au tribunal** et déclare : «**Voici votre roi**» (v. 14). Si celui qui «se fait roi» (v. 12) est devenu un danger pour Pilate, celui qui est maintenant intronisé et proclamé «roi des Juifs», devient aussi pour les Juifs une menace.

Maintenant Pilate et les Juifs sont mis en jugement. Les options doivent se prendre : Jésus ou César. Les grands prêtres se voient contraints de faire profession de fidélité à César : «Nous n'avons de roi que César» (v. 15). Alors Pilate livre Jésus «pour être crucifié» (v. 16a) et reste ainsi «ami de César» (v. 12).

Dans ce procès ce qui l'a emporté, ce sont les intérêts. Le thème du procès, Jésus «roi des Juifs», a fini par placer Jésus en concurrence avec César. Il était dans l'intérêt de Pilate et des Juifs que Jésus disparaisse.

L'intronisation royale de Jésus lue à la lumière de la foi

Comme à la première scène (18, 28), Jean indique le lieu où se déroule l'événement («en un lieu dit le Dallage, en hébreu Gabbatha» (v. 13) et le moment précis où Pilate proclame solennellement que Jésus est le roi des Juifs («Or c'était la Préparation de la Pâque; c'était vers le sixième heure» v. 14). Jean situe d'une

manière précise l'événement dans l'espace et le temps, car, pour lui, il s'agit d'un grand tournant dans l'histoire du salut.

C'est tout le procès qui doit nous aider à préciser le sens de la proclamation de Pilate : «Voici votre roi» (v. 14). À la deuxième scène, Jésus se présente comme celui qui fonde un royaume où il n'y a pas de sujets, mais des disciples qui «écoutent la voix» de Jésus. Dans la troisième scène, si Pilate peut relâcher un prisonnier, Jésus seul peut réaliser la véritable libération pascalle : par sa Passion, Jésus libère, il est la Vérité qui rend libre (8, 32). Dans la scène centrale, une scène de dérision, le disciple comprend dans la foi que celui vers qui on «s'avance» est véritablement le roi des Juifs. Dans la quatrième scène, Jésus est présenté comme le souverain juge, celui qui, dans la sixième scène, a le pouvoir de juger les cœurs. Quand Pilate fait «asseoir» Jésus et quand il proclame «Voici votre roi», sans le savoir, il proclame Jésus le véritable Messie, celui qui réalise, en cette Pâque, la longue espérance d'Israël.

Dans ce procès de Jésus, on reconnaît bien le plus pur style de Jean qui aime à travers les événements manifester la dimension cachée. Pour Jean, tout agir de Jésus révèle, pour celui qui a la foi, la Gloire de Dieu cachée en Lui.

André Charbonneau s.j.
Centre Pedro Arrupe
Port-au-Prince, Haïti

Le trésor et la perle ²

(Mt 13,44-46)

par Nil Guillemette s.j.

«*Le Royaume des cieux est comparable à un trésor qui était caché dans un champ et qu'un homme à découvert : il le cache à nouveau et, dans sa joie, il s'en va et vend tout ce qu'il a et il achète le champ.*»
v. 44.

«*Le Royaume des cieux est encore comparable à un marchand qui cherche des perles fines. Ayant trouvé une perle de grand prix, il s'en est allé vendre tout ce qu'il avait et il l'a achetée.* » vv. 45-46.

A - Exégèse

1- Remarques générales

Ces deux paraboles ne se retrouvent qu'en Matthieu. Nous avons vu que les paraboles similaires de la graine de moutarde et du levain ont chacune une visée spécifique. Les paraboles du trésor et de la perle, par contre, sont des sœurs jumelles au sens strict, car elles poursuivent le même but et ont la même signification. Seules quelques divergences de détail les distinguent l'une de l'autre.

Nous ne savons pas dans quelles circonstances ces paraboles ont été prononcées. Il se peut qu'elles aient été racontées lors d'une même intervention. Le contexte littéraire dans lequel elles sont insérées peut difficilement nous permettre de découvrir leur contexte historique, car le chapitre des paraboles où elles se trouvent est, de toute évidence, le résultat d'une compilation (à laquelle s'ajoutent quelques éléments provenant d'autres sources) effectuée à partir du chapitre 4 de Marc, qui est, lui aussi, le résultat d'une compilation artificielle. Le contexte littéraire de ces paraboles est donc sans lien précis avec leur contexte historique. Ce dernier est vraisemblablement un appel de Jésus s'adressant à tous, invitant son auditoire à prendre la résolution ferme de le suivre, en dépit de tous les obstacles à surmonter (voir par exemple Marc 10,17-30).

2- Analyse

V.44a -- Habituellement, les premiers mots « le Royaume des cieux est comme un trésor ... comme un négociant ... » sont l'abrégé d'une formulation plus complexe comme on en trouve dans plus d'une parabole rabbinique. Voici ce qui est toujours signifié : « Ce qu'on peut dire du Royaume des cieux ressemble à la situation d'un homme qui a trouvé un trésor... une perle... » Cette interprétation est confirmée par le détail suivant mentionné dans le texte : alors que le Royaume des cieux est comparé à un trésor dans la première parabole, dans la seconde, elle est comparée à un négociant de perles plutôt qu'à une perle (comme on s'y attendrait étant donné le parallélisme parfait qui existe entre les deux paraboles). S'il fallait s'en tenir au sens littéral, les premiers mots des deux paraboles, le couple trésor-négociant (à la place du couple trésor-perle) constituerait une anomalie incompréhensible. Mais ce problème disparaît

²)Bulletin de Liaison, Vol XIV, no 1, mars 2009, p 25-39. Centre Pedro Arrupe, La Compagnie de Jésus, Port-au-Prince, Haïti

quand on interprète le couple de mots trésor-négociant comme référant à l'ensemble des propos tenus dans les paraboles, comme cela se produit dans les paraboles rabbiniques.

Dans le folklore oriental, le terme de la découverte d'un trésor est très prisé. Autrefois, les gens avaient coutume d'enfouir dans leur champ leurs possessions précieuses pour les protéger des incursions et des invasions des armées étrangères. Mais la déportation des populations ou la mort subite empêchait souvent les possesseurs de ces trésors de récupérer leurs biens. Voilà pourquoi, encore aujourd'hui on trouve de tels trésors ensevelis depuis des siècles à l'occasion de fouilles archéologiques ou effectuées au hasard.

V.44b -- Comme l'a démontré un professeur de droit oriental ancien de l'université de Londres, J.D.M. Derret (Law in the New Testament, London, 1970, pp. 1-16), en vertu du droit rabbinique, le propriétaire d'un champ n'avait en aucune façon le droit de revendiquer un trésor trouvé par quelqu'un d'autre dans son champ. Dans le cas présent, la découvreur du trésor est sans doute un travailleur de condition modeste, puisqu'il a dû s'engager pour labourer le champ de quelqu'un d'autre (du moins, c'est ce que la parabole laisse entendre). En sorte que celui qui a découvert le trésor est parfaitement légitimé de se comporter comme il le fait dans cette parabole. À tout le moins, le comportement de cet homme n'avait rien de répréhensible aux yeux des auditeurs de Jésus, ni d'un point de vue moral, ni d'un point de vue légal.

V.45 -- Selon le texte grec, l'homme de la deuxième parabole est un *emporos*. C'est donc un grossiste et non pas un simple vendeur au détail (*kapèlos*). Il ne s'agit donc pas d'un collectionneur ou d'un amateur de perles rares. Il s'agit plutôt d'un homme d'affaire qui agit comme intermédiaire entre les pêcheurs de perles et les détaillants. Sa décision de vendre tout ce qu'il possède pour pouvoir acheter une seule perle ne doit pas être perçue comme une extravagance causée par un enthousiasme naïf ; bien au contraire, en agissant comme il le fait, il montre qu'il possède un sens des affaires fort développé. Son intention n'est certes pas de vivre désormais dans la pauvreté pour pouvoir jouir de la beauté de la perle (contrairement au point de vue de H. Lohmeyer, D.Buzy, F.Filas), mais plutôt de vendre la perle en réalisant un profit remarquable.

En vendant tout ce qu'ils possédaient pour acheter le champ ou la perle, nos deux protagonistes ne s'imposent pas vraiment un sacrifice, car ils sont tout à fait conscients que ce qu'ils obtiendront après coup avec le montant de cette vente constitue une valeur bien plus considérable que ce qu'ils ont dû vendre. Il y a sans doute un faible élément de risque impliqué dans une telle transaction (un élément fortuit peut toujours survenir après la vente de leurs biens qui les empêcherait d'acquérir le champ ou la perle), mais c'est un risque acceptable. C'est le genre de risque qu'on accepte de prendre quand on anticipe un profit exceptionnel.

Il est peu probable que Jésus ait voulu mettre l'accent sur l'aspect caché de ce qui est découvert (la perle n'est pas cachée), ou sur la recherche (le laboureur ne cherche pas un trésor), ou sur l'aspect découverte (les deux découvertes sont purement accidentelles et ne sont pas le résultat de la patience dans le travail). Par contre, les trois leçons qui suivent sont souvent présentées comme s'appliquant à ces paraboles : la joie de la découverte, la valeur de la découverte et le coût à encourir pour acquérir la découverte (la vente de tous ses biens). Sans doute peut-on invoquer l'une ou l'autre de ces interprétations dans une homélie, mais uniquement comme une intention secondaire des paraboles, car il est assez invraisemblable qu'une même parabole puisse être l'objet de trois interprétations différentes en même temps. Ce point sera élaboré davantage dans ce qui suit.

3- Interprétation de la parabole

Les divergences entre les exégètes sont nombreuses en ce qui concerne l'interprétation des deux paraboles. Nous exposerons ces divergences dans la section intitulée Difficultés. Contentons-nous pour le moment d'exprimer le sens des paraboles de la façon suivante: un homme qui trouve un trésor ou une perle précieuse ne laissera pas passer sa chance, mais il se dépêchera de faire tout ce qui est en son pouvoir (en vendant, si nécessaire, tout ce qu'il possède) pour tirer avantage de cette chance inouïe. De même, l'homme qui trouve le Royaume de Dieu ne laissera pas passer sa chance de l'acquérir, mais fera au contraire tout ce qui doit être fait pour tirer partie de cette chance unique.

4- Difficultés

La première difficulté porte sur la leçon principale des paraboles : qu'en est-il exactement ? Selon certains auteurs (M.-J. Lagrange, D. Buzy, E. Klostermann, J. Schniewind, R. Gutzwiller, etc), ces paraboles veulent insister sur la valeur de la découverte. Cette opinion rencontre les objections suivantes :1) les auditeurs de Jésus étaient convaincus à l'avance de la grande valeur du Royaume de Dieu; il suffisait de leur enseigner quel comportement il devait adopter devant le Royaume de Dieu présent dans la personne de Jésus (cf.Mt.12 :28; Luc 17,21); 2) aucune spécification n'est donnée sur la valeur du trésor, seulement le fait que c'était un trésor. Si Jésus avait voulu insister sur la valeur de la découverte, il lui aurait suffi d'ajouter quelques mots sur l'importance, la richesse ou le contenu du trésor.

D'autres auteurs (R. Bultmann, A Schlatter, etc.) pensent que les deux paraboles veulent insister sur le besoin de tout sacrifier ce qu'on a pour acquérir l'objet de la découverte; selon ce point de vue, les paraboles veulent mettre en évidence la coût à payer pour acquérir le trésor ou la perle. Cependant, nous avons vu que les deux hommes ne font pas vraiment un sacrifice en vendant ce qu'ils possèdent pour acquérir le champ ou la perle. Ils se contentent de poser les gestes nécessaires pour être en mesure de payer le prix d'achat. La transaction n'est pour eux qu'un investissement à long terme.

Un troisième groupe d'auteurs (J. Jeremias, H. Kahlefeld, F. Mussner, W. Harrington, etc.) pensent que les deux paraboles visent avant tout à mettre en évidence la joie des deux hommes. Mais cette opinion est difficile à soutenir pour les deux raisons suivantes: 1) l'expression « fous de joie » (*apo tēs charas*) du verset 44 semble d'une importance secondaire : comment ces trois mots placés là comme entre parenthèses pourraient-ils exprimer l'objet principal de la parabole ? À la vérité, il serait facile de les supprimer sans que le contenu de l'histoire ne soit modifié; 2) la joie n'est en aucune façon mentionnée dans la parabole jumelle de la perle.

Finalement, un quatrième groupe d'auteurs ont raison de penser que c'est le comportement des deux hommes qui révèle le point d'insistance de la parabole : 1) du début à la

fin de ces récits, l'attention porte sur les deux découvreurs et leurs actions : ils agissent en vendant et en achetant; 2) la découverte elle-même n'est pas mise en évidence; elle est seulement le résultat du hasard (même le marchand de perles ne s'attendait pas de trouver une perle aussi précieuse); dans les deux conclusions, la décision des découvreurs est formulée dans un parallélisme saisissant qui en fait ressortir l'importance.

Il y a une deuxième difficulté dont l'importance est beaucoup moindre; il s'agit de savoir si la manière de faire la découverte est identique ou différente dans les deux cas. E. Linnemann et J. Jeremias pensent qu'elle est différente : le trésor a été trouvé accidentellement, tandis que la perle a fait l'objet d'une longue recherche. Mais la majorité des auteurs rejettent à bon droit cette distinction : les deux découvertes sont vraiment accidentelles, car même si le marchand cherchait de belles perles, il ne s'attendait pas à en trouver une d'une telle qualité.

B - Commentaires

Lorsque César annonça la rapidité de sa victoire sur le roi Pharnace à Zéla, il résuma sa campagne en utilisant la fameuse expression : « *Veni, vidi, vici* - je suis venu, j'ai vu, j'ai remporté la victoire. »

C'est précisément ce que veut faire ressortir la parabole en montrant l'esprit de décision dont font preuve les protagonistes quand la chance leur sourit d'une façon exceptionnelle : « Ils bougent, ils vendent, ils achètent. » Voici ce que Jésus nous dit : quand quelqu'un découvre le Royaume de Dieu, il ne doit pas rater sa chance d'y entrer; bien au contraire, dans son propre intérêt, il doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour saisir l'opportunité qui se présente à lui.

Comme l'a écrit Origène avec la profondeur et la pénétration dont il a le secret, Jésus est l'*autobasileia*. Il est le Royaume dans sa personne. Le découvrir, se sentir appelé par lui à l'occasion d'une lecture spirituelle, d'une retraite ou d'un événement fortuit de sa propre vie, c'est découvrir le plus précieux de tous les trésors. La seule chose raisonnable est de tout miser sur lui.

La seule chose raisonnable à faire... Est-ce que le comportement du laboureur ou du trafiquant de perles a été jugé raisonnable aux yeux de leurs amis? Vendre tout ce qu'une personne possède pour se procurer un simple champ ou une seule perle, n'est-ce pas le sommet de la folie ? Quand quelqu'un met tous ses œufs dans le même panier, on sait ce qui peut arriver... Sans doute est-ce ainsi qu'ont raisonné ceux qui ont été témoins du comportement étrange du laboureur et du trafiquant. En principe, ces gens prudents avaient le bon sens de leur côté. Leur erreur est d'avoir jugé la situation de l'extérieur. N'étant pas au fait de la motivation qui animait le comportement de ces deux hommes, ils ne pouvaient qu'interpréter faussement la signification de leur décision. Ne connaissant pas l'existence du trésor, ni la valeur exceptionnelle de la perle, ils étaient condamnés à porter un jugement entièrement faussé.

C'est une chose assez normale qu'un chrétien soit incompris par ceux qui jugent selon l'apparence extérieure. Ses choix peuvent apparaître comme vraiment insensés. Pourtant, il est le seul à être vraiment raisonnable : ayant découvert les richesses insondables du Christ (Éph. 3,8), il ne fait que poser les gestes qui lui assurent la possession de ce trésor.

Découvrir Jésus, c'est découvrir un trésor. Voilà ce que nous disent deux catégories de personnes, les convertis et les saints. Les convertis ont vu se transformer en une aurore inattendue -- d'autant plus étonnante qu'elle était inattendue -- leur recherche pénible de l'Absolu, leur longue errance dans la nuit du désespoir, de non sens ou du péché marquée par une terrible monotonie. L'option sans réserve des saints pour Dieu leur permet de nager de jour en jour dans un océan d'amour qui les excite et qui est en même temps une source de tourments amoureux (la possession du bien-aimé dans la nuit de la foi). Comparées à cela, les joies humaines leur apparaissent des futilités dérisoires.

Quant à nous qui sommes des chrétiens ordinaires, ni des convertis, ni des saints, ces deux témoignages si différents par l'origine et la qualité devraient nous faire réfléchir. Notre tragédie n'est-elle pas de nous être habitués au Christ et de ne pas vraiment le considérer comme un trésor sans prix ? Ne ressemblons-nous pas à ces employés de banque qui manipulent des liasses de billets de banque dans une parfaite indifférence ou comme ces employés civils du département du Trésor qui regardent à peine les briques d'or qu'ils accumulent en piles. L'indifférence de ces gens est compréhensible : cette richesse ne leur appartient pas. Pour nous, il n'en va pas ainsi. Le Christ nous appartient (Rom 8,32). Si nous ne le voyons pas comme notre trésor, c'est que notre foi est malade. Le remède, c'est de raviver notre foi. Comment ? Ces deux paraboles nous suggèrent un moyen d'y arriver : nos deux hommes s'en sont allés...ont vendu...ont acheté. Pour gagner le Christ, il est nécessaire de tout vendre, de risquer ce qui est cher à notre cœur, de brûler nos derniers ponts. Ici je peux me poser la question suivante : combien de temps s'est écoulé depuis que j'ai abandonné quelque chose pour gagner le Christ ?

Nous accordons de la valeur seulement à ce qui nous coûte beaucoup. Pour retrouver la joie des convertis et des saints, il me manque peut-être seulement leur générosité d'accepter de tout vendre.

*

Tout vendre. Deux mots faciles à prononcer, mais une action si difficile à réaliser. Quel que soit l'angle sous lequel je considère la chose, ces mots signifient mourir à moi-même, à mon égoïsme, à mon besoin de sécurité, à mon désir de dominer les autres, au confort de ma vie, à mon désir d'adulation, à tout ce qui tourne à l'entour de mon petit moi. Laisse tout cela, mais pas seulement une fois pour toutes, car cela serait trop facile à accomplir. Laisse tout cela en ce moment même, puis dans une heure et pour dans deux jours et ainsi de suite. Car il est difficile de mettre à mort le moi égoïste. Son agonie est très lente et ne se produit qu'après un combat désespéré qui ne cède pas un pouce de terrain. Ce n'est pas sans raison que les maîtres de la vie spirituelle voit la vie chrétienne comme un combat. C'est exactement cela, et le plus terrible de tous les combats.

Celui qui saisit grâce à une illumination de la grâce ce que signifient les mots « tout vendre » a toutes les raisons du monde d'en être effrayé. Et en dépit du fait qu'il peut être soutenu par la force de Dieu, après un élan initial de générosité, il aura vite tendance à se dire : demain, Demain, je vendrai ce qu'il me reste. Aujourd'hui, je vais conserver ceci, seulement ceci. Quelle illusion tenace me fait croire que, demain, je vais consentir à vendre ce qu'il me reste ? Me convertir « plus tard », même si c'est seulement dans cinq minutes, c'est m'exposer à ne jamais me convertir. Abandonner seulement une partie de mon moi égoïste, c'est comme si je décidais de ne sarcler qu'une partie de mon jardin : les mauvaises herbes auront bientôt envahi de nouveau le jardin tout entier.

Avec le Christ, les demi-mesures sont plus dangereuses que l'inaction totale. Car celle-ci ne laisse pas place à l'illusion : nous savons que nous n'avons encore rien fait pour le Royaume ; c'est une situation

claire et nous ne pouvons pas faire taire les reproches de notre conscience. Mais les demi-mesures nous trompent, Elles calment notre conscience, car nous pouvons nous dire que nous avons fait ceci ou cela. Mais, par la même occasion, elles nous empêchent de suivre le Christ dans un engagement total en nous contentant d'un effort minimal. Les Pharisiens payaient la dîme des récoltes, mais négligeaient les obligations plus importantes de la Loi... (Mat. 23,23).

*

Il n'y a pas de contradiction à affirmer, d'une part, que le fait de tout vendre est une chose raisonnable et naturelle à faire, parce que le gain qui en résulte justifie amplement cette action et à soutenir, d'autre part, que c'est une entreprise difficile, ou même crucifiante.

C'est ici que nos deux paraboles montrent les limites inhérentes à toute parabole, en ce qu'elles ne décrivent pas adéquatement la réalité entièrement spirituelle qu'elles évoquent. Car, en vérité, nos deux hommes ont vu de leurs yeux et touché de leurs mains le trésor et la perle que la chance leur a permis de trouver. La vente de leurs biens pour acquérir ce trésor et cette perle n'avait rien d'héroïque : ce n'était qu'un risque calculé, le genre de risque que l'homme d'affaires prend tous les jours, une forme d'investissement, rien de plus.

Mais la valeur incommensurable du Royaume n'est pas aussi palpable. Personne d'entre nous n'a vu ou touché Jésus, ou entendu sa voix ou contemplé son corps transfiguré. Personne ne l'a vu ressusciter Lazare ou monter au ciel. Les apôtres eux-mêmes, ces témoins privilégiés de Jésus, ne se sont pas livrés à lui sans se reprendre, sans manifester des réactions égoïstes, ou sans trahisons, comme ce fut le cas de leur chef, Pierre, pour commencer. Il est donc compréhensible que nous, qui pouvons uniquement bénéficier de leur témoignage, sans l'expérience directe d'avoir connu Jésus, nous éprouvions une certaine hésitation à tout miser sur Jésus. D'où le caractère troublant du choix à faire : nous voyons hélas trop clairement ce que nous devons laisser, mais, par contre, la contrepartie qui nous est offerte (le Royaume, Jésus, la vie éternelle) n'apparaît pas comme une compensation valable. Ces réalités pâlisent et apparaissent irréelles dans l'atmosphère générale de notre époque et devant l'assaut de nos passions.

Il est même un peu surprenant de constater le nombre considérable d'hommes et de femmes qui acceptent vraiment de tout vendre pour le Royaume et de traverser leur vie en se comportant comme s'ils voyaient celui qui est invisible (Héb. 11,27). C'est en vertu de leur vision de foi que ces personnes parviennent à surmonter la difficulté d'opter pour Jésus. D'un point de vue strictement humain, ce choix demeure une folie conduisant à une mort absurde, un acte de générosité ne comportant aucune compensation. Cependant, il en va autrement pour ceux qui ouvrent leur cœur à une lumière intérieure qui les envahit -- et Dieu donne cette lumière à ceux qui la demandent avec humilité -- cette possibilité existe. Ce n'est pas facile ; cela se fait au prix d'une bataille sanglante. Mais cela est possible. Et à mesure que cette option s'approfondit, elle reçoit sa propre confirmation sous la forme d'une joie et d'une paix qui en résultent. Opter pour le Christ, c'est accepter de passer par la mort : mais c'est aussi le surgissement de la vie, deux expériences qui se superposent mystérieusement dans nos cœurs.

*

C'est en vaquant tout simplement à son travail de laboureur que notre homme a trouvé son trésor. N'est-ce pas aussi au milieu de nos activités les plus monotones que nous risquons de « rencontrer » Dieu ? La Bible multiplie les récits de personnes qui ont découvert Dieu au milieu de leurs activités de la vie

ordinaire. Ce que toutes ces personnes ont en commun, comme Moïse ou comme Paul, c'est de ne pas avoir hésité un instant de tout risquer pour suivre Dieu. Ils allèrent...ils achetèrent... ils vendirent.

*

Comme l'a écrit R. S. Wallace, le Royaume réclame tout ce que nous avons, mais rien de plus. Dans nos deux paraboles, en dépit du fait que le laboureur et le marchand de perles appartiennent à des classes sociales différentes, chacun dispose de ce dont il a besoin pour acheter le trésor ou la perle. En d'autres termes, il n'y a pas de prix fixe pour le Royaume. En sorte que personne ne peut prétendre que le prix est au-delà de ses moyens. Ben au contraire, chacun dispose de ce qu'il faut pour l'acquérir. La seule chose qui est requise, c'est d'être prêt à tout laisser pour l'acquérir. Le mot important n'est pas le mot « possessions » (ce qui est possédé peut être minime, les vestiges de bonnes intentions au terme d'une vie marquée par le péché), c'est le mot « tout ». Même si ce tout équivaut à presque rien, cela suffit. Dieu ne demande pas l'impossible. Il demande notre cœur, quel qu'en soit l'état.

Si Dieu nous demande tout ce que nous avons, c'est pour nous le redonner sous une forme transfigurée. Le Christ nous en a fait solennellement la promesse : « En vérité, je vous le dis : personne n'aura quitté une maison, des frères, des sœurs ou une mère ou un père ou des enfants ou une terre pour moi ou pour l'Évangile sans recevoir en retour le centuple en cette vie en terme de maisons, de frères et de sœurs et de mères... » (Mc 10,29-30). Tout sacrifier pour Jésus, c'est tout recevoir de sa main, mais cette fois, avec un cœur libéré. Être possédé par le Christ, c'est pouvoir jouir de tout, parce que nous trouvons sa présence en toutes choses. En Lui, toute chose retrouve son orientation première et sa vocation originelle telles que voulues par le Père. qui est de servir de moyen pour nous conduire à Lui. Purifions nos mains de nos idoles et Dieu les remplira de sa splendeur.

Nil Guillemette s.j.
Xavier University, Philippines
Traduction Yves Bégin s.j.

**Abonnements
pour 2009**

Haïti.....200 gourdes
Caraïbes et Amérique du Nord..... \$15 US
Amérique du Sud et Europe.....\$20 US
Abonnement de soutien.....500 gourdes

**SVP Faire les chèques
à l'ordre de**

La Compagnie de Jésus